

entreprises fluviales de France

COVID-19 - Les transporteurs fluviaux mobilisés pour assurer la continuité de l'activité économique de notre pays

Malgré le confinement, les transporteurs fluviaux, partenaires des chaînes logistiques, se mobilisent chaque jour pour assurer la continuité de l'approvisionnement des produits de première nécessité, au premier rang desquels les produits alimentaires et énergétiques indispensables à la vie de la Nation mais aussi les produits sensibles qui ne peuvent pas prendre la route, ou encore l'évacuation des déchets et leur valorisation.

Plusieurs grandes filières industrielles ou commerciales qui maintiennent également à minima leur activité de production pendant la crise en dépendent aussi largement : sans mode massifié comme le fluvial ou le ferroviaire c'est leur activité toute entière qui s'arrête. L'économie du conteneur au départ de nos grands ports maritimes continue également de compter massivement sur le fluvial.

Dans le contexte actuel, le transport fluvial joue un rôle stratégique car il permet de déplacer une grande quantité de marchandises quelque soient les distances des plus petites aux plus longues, pour aller livrer au cœur des plus grandes agglomérations, avec un risque sanitaire proche de zéro. Un convoi peut acheminer des milliers de tonnes de marchandises en mobilisant très peu de membres d'équipage, au cœur du territoire là où la population est confinée. Cette mobilisation restreinte de personnel facilite également la mise en place et le respect des mesures barrières.

E2F salue l'engagement de ces chefs d'entreprises responsables, l'engagement des salariés de ces compagnies de navigation, pleinement engagés dans cette mission ainsi que les artisans bateliers qui en dépit de la fermeture des écoles, continuent à naviguer le plus souvent avec leurs enfants à bord (habituellement en internat en semaine) dans des conditions difficiles mais nécessaires.

E2F salue l'engagement des pouvoirs publics à leurs côtés - Voies Navigables de France, ports, services d'intervention, autorités déconcentrées - afin de leur permettre de participer à l'effort collectif.

E2F appelle les pouvoirs publics, comme l'ont fait les transporteurs routiers et logisticiens partenaires du fluvial, à mettre en place toutes les mesures possibles d'accompagnement pour faciliter la poursuite de leur activité en garantissant :

- La continuité de l'ouverture des voies navigables
- L'accès aux ports maritimes et aux grandes agglomérations

CONTACT PRESSE :

Mme Vanessa GIRARDEAU

01.42.60.36.64 / vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr

- Le maintien du transit international
- La prolongation des autorisations de naviguer (« titres de navigation »)
- La facilitation des accès aux bateaux par les équipages
- De bonnes conditions pour l'approvisionnement en carburant des bateaux
- La mise en sécurité des unités contraintes de stationner pour une longue durée.

La filière fluviale demande également un signe fort de la part des pouvoirs publics en faveur des entreprises qui sont contraintes de cesser leur activité, en termes d'accompagnement financier. C'est le cas des entreprises de tourisme fluvial qui ont dû fermer leurs portes.

CONTACT PRESSE :

Mme Vanessa GIRARDEAU

01.42.60.36.64 / vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr